

Journal **nº 166** des employé(e)s d'entretien de la STM 20 mai 2025



## **Retour sur l'injonction**

Le jeudi 8 mai dernier, nous sommes retournés avec acharnement au palais de justice pour plaider de nouveau l'injonction interlocutoire provisoire limitant nos moyens de pression et notre droit de manifester dans les milieux de travail et sur les terrains de la STM.

Ce retour devant les tribunaux avait pour objectif de défendre notre liberté d'expression et d'obtenir certains assouplissements à l'injonction interlocutoire actuellement en vigueur.

Même si le combat est loin d'être terminé, nous avons obtenu des gains nous permettant de mieux faire entendre notre voix en cette période de négociation difficile!

Nous pouvons donc à nouveau :

- Tenir des rassemblements de 40 personnes sur les terrains de la STM, mais à l'extérieur des bâtiments.
- Lors de ces mêmes rassemblements à l'extérieur, utiliser un micro ou porte-voix pour nous adresser à nos membres, faire du bruit avec des instruments tels que cloches, crécelles, sifflets (à l'exclusion des systèmes à air comprimé).

Cependant, certains éléments demeurent inchangés :

- Limiter les rassemblements à 15 personnes à l'intérieur des bâtiments de la STM.
- Interdire les appareils ou mécanismes amplificateurs de bruit tels que klaxons, sifflets, cloches, flûtes à air comprimé, à l'intérieur.
- Interdire toute forme de vandalisme, sabotage ou détérioration.

Le tribunal a souligné que les événements de mobilisation qui ont eu lieu sur les rues Saint-Laurent et Fullum en avril se sont déroulés de manière exemplaire et qu'il relevait pleinement des droits des travailleuses et travailleurs de faire entendre leur mécontentement! Cela confirme que, lors de ces deux événements, nos actions étaient légitimes, responsables et encadrées par nos droits fondamentaux!

C'est avec ténacité que nous poursuivrons notre travail en vue de la prochaine audience prévue en juin, et, bien sûr, nous continuerons à organiser des événements de mobilisation dans les prochaines semaines.

## Grève et services essentiels

À la suite de l'avis de grève déposé pour le 25 mai, nous avons dû entamer rapidement une médiation avec la STM afin de convenir d'une liste de services essentiels. Deux (2) longues journées de médiation ont ainsi eu lieu les 5 et 7 mai dernier, mais aucune entente n'a pu être conclue avec l'employeur malgré des échanges vigoureux.

Conséquemment, nous n'avons eu d'autre choix que de nous présenter devant le Tribunal administratif du travail (TAT) lors d'une audience tenue le 12 mai dès 9h00, jusqu'à 22h30.

Après cette journée exigeante durant laquelle les procureurs des deux (2) parties ont interrogé plusieurs témoins, la balle était dans le camp du juge.

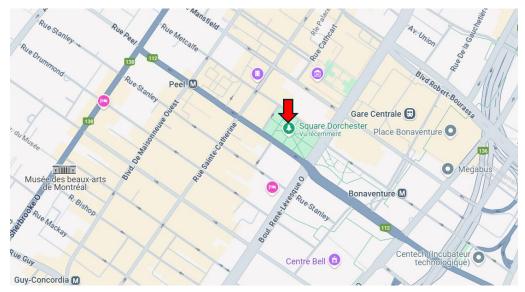
Ainsi, nous avons reçu une décision partielle le 14 mai vers 13h00 qui stipulait que la liste de maintien des services essentiels était insuffisante. Il nous faut donc attendre le jugement complet la semaine prochaine pour pouvoir nous ajuster.

Comme mentionné dans la plus récente vidéo du président publié sur Facebook, nous vous tiendrons informés de la nature et de la hauteur de la grève dès que nous aurons tous les éléments en main.

Restez à l'affût de nos communications durant la semaine!

## Manifestation du 25 mai – Le Grand Rassemblement

Nous vous rappelons l'importance de participer à la manifestation qui aura lieu le dimanche 25 mai au centre-ville de Montréal, au square Dorchester. Lors de cette journée de mobilisation, nous invitons fièrement les autres syndicats de la STM présentement en négociation et dont les conventions collectives sont échues.



Cette journée de solidarité servira à revendiquer nos droits et dénoncer les orientations désastreuses et malhonnêtes prises par la STM et le gouvernement. Les présidents des différents syndicats prendront la parole au cours de l'événement.

Des navettes seront mises à disposition à partir de Montmorency, Radisson, Angrignon ainsi qu'au siège social de la CSN (stationnement de la CSN ouvert). Pour en profiter, il suffira de scanner le code QR qui vous a été transmis ou celui-ci :

Nous comptons sur votre présence en grand nombre!

**Ensemble nous vaincrons!** 



Notre solidarité, notre force!

Votre exécutif